

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22006484

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

05 JAN. 2022

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0476 887 731**

Nom

(en entier) : **Multivision Screens**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**

Adresse complète du siège : **4 rue de la Roche, 1470 Genappe.**

Objet de l'acte : Transfert du Siège Social

L'an 2021, le 29 Décembre au siège social à 1470 Genappe, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de « MULTIVISION SCREENS SPRL ». La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Mr Ghigny Jean-Baptiste

Mr Le Président constate que, tous les associés sont présents, en conséquence, la totalité du capital est représentée, il n'est pas nécessaire de justifier des convocations et l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Mr Le Président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1° _ Le transfert du siège social.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de :

- La décision de transférer le siège social de la société.

La nouvelle adresse du siège social est devenue : Rue de la Marcelle 3,
à 5030 Gembloux.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 18h30 heures.

Président,
GHIGNY Jean-Baptiste,
Gérant,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).